

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2021

POL5410-40
THÉORIE DES RELATIONS INTERNATIONALES
JEUDI 14 H À 17 H – COURS EN LIGNE

Professeur : Dan O'Meara
(omeara.dan@uqam.ca)

Heures de bureau (en ligne) : mardi 10:30-12:00
Aussi, disponibilité sur rendez-vous (omeara.dan@uqam.ca)

Descriptif du cours

Introduction aux débats épistémologiques, ontologiques et normatifs en théorie des relations internationales. Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la Théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.

Préalables obligatoires

Le présent cours est un cours obligatoire du programme de *baccalauréat en Science politique* (concentration *Relations internationales*) et du programme de *baccalauréat en Relations internationales et droit international* (BRIDI). Pour y assister, il faut **impérativement** avoir suivi et **réussi** le cours **POL 1400 Introduction aux relations internationales** et le cours **POL 4422 Le système international contemporain** ou **POL2500 Géopolitique contemporaine**.

L'UNIQUE dérogation à ces deux conditions préalables s'applique aux étudiants-es en propédeutique au programme de maîtrise.

Objectifs du cours

La stabilité internationale est menacée de nos jours par un nombre considérable d'enjeux. Parmi ceux-ci, la progression rapide du réchauffement climatique; les conséquences de la présidence de Donald Trump et de la montée de l'extrême droite un peu partout en Europe et ailleurs; par la fragilisation de l'Union européenne, par les crises économiques qui ont frappé plusieurs de ses membres et l'actuelle crise migratoire; la multiplication d'attentats terroristes; les guerres en Syrie, en Ukraine, en Irak et en Afghanistan; la crise financière mondiale depuis 2008; la mondialisation tous azimuts et l'effritement de la souveraineté des États qu'elle provoque, la montée de la puissance économique et militaire de la Chine, et les conséquences encore imprévisibles de la pandémie COVID-19.

En soi, ces phénomènes n'ont aucun sens. Ils en revêtent un seulement lorsqu'ils sont compris et analysés à partir d'un cadre fondé sur une vision *xyz* du monde.

Toute vision du monde implique nécessairement une conception particulière de ce que sont les composantes « du monde », leurs propriétés respectives et la nature de leurs rapports réciproques. Elle suppose aussi une compréhension morale de ces composantes et des phénomènes analysés. Autrement dit, toute tentative d'analyser n'importe quel phénomène international s'appuie sur *une approche théorique*. Sans une approche théorique, aussi simpliste soit-elle, ni les phénomènes ni les « faits » à l'état pur n'existent et ne peuvent exister.

Que l'analyse d'un phénomène soit le fruit d'un politologue ou d'un quidam, le phénomène est toujours examiné à travers une approche théorique. Dans le 1^{er} cas, le choix de l'approche est, le plus souvent, conscient et délibéré; tandis que, dans le second cas, l'approche choisie sera implicite dans le discours du quidam, inconscient même de son choix.

La « théorie » des relations internationales dans le sens d'UNE explication UNIQUE des « faits » internationaux n'existe donc pas, malgré les prétentions de certains théoriciens. Les approches théoriques pour analyser « le monde » sont multiples, souvent en contradiction profonde les unes par rapport aux autres... lorsque ce n'est pas en contraction avec elles-mêmes!

Ce cours vise à susciter une réflexion critique sur les approches théoriques en relations internationales. Nous étudierons la manière dont les différentes approches se sont construites – le contexte historique et intellectuel de leur émergence – leurs buts, leur cadre conceptuel, les intérêts qu'elles défendent, et ce qui les distinguent ou les rapprochent les unes des autres.

Nous analyserons d'abord les théories classiques qui ont forgé le champ d'étude des Relations internationales, en examinant la façon dont ces théories ont, au départ, délimité le questionnement au sein même de ce champ. Nous verrons ensuite comment les débats dans ce champ ont eu un impact au niveau tant théorique que pratique. Cette exploration permettra de jeter un regard sur le rôle des chercheurs en tant que « sujets » de la politique globale.

Évaluation

1. Fiches (4 obligatoires à remettre, les 3 meilleures compteront) :	3 x 5 % = 15 %
2. Quiz (3 meilleurs sur 4) :	15 %
3. Présentation lors d'un séminaire :	40 %
4. Deux résumés de texte de séminaire :	2 x 5 % = 10 %
5. Examen en 2 parties : (10 % + 10 %)	20 %

1. Fiches (15 %) : Chacune des **quatre (4) fiches obligatoires d'analyse des approches théoriques** doivent être remises aux dates annoncées dans le calendrier ci-après. Les trois meilleures fiches compteront pour la note finale

- i. Contenu des fiches :** Chaque fiche est une réponse à la question de la semaine, telle qu'énoncée ci-après dans le calendrier du plan de cours.
- ii. Présentation des fiches :** Chaque fiche ne doit pas dépasser **700 mots**; elle doit être dans une police de 12 points **Times Roman** et à double interligne. **Seules les fiches remises par Moodle seront acceptées.**
- iii. Échéancier :** Chaque fiche doit être remise **au plus tard quinze (15) minutes avant le début de la séance en question**, selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel **ne seront pas acceptées sans entente préalable avec le professeur.**

2. Quiz sur les lectures obligatoires (15 %) : Quatre (4) quiz auront lieu sur Moodle au début des séances selon les dates annoncées dans le calendrier ci-après. Chaque quiz est composé de cinq (5) questions à choix multiples. Les trois (3) meilleurs résultats des quiz compteront pour la note finale.

3. Participation à un des séminaires (40 %) : Une présentation orale lors d'un des trois séminaires annoncés dans le calendrier ci-après. La note pour cette activité est liée à 2 composantes : la présentation individuelle (30 %) et la présentation globale du groupe de séminaire auquel vous appartenez (10 %).

4. Deux résumés de texte de séminaire (10 %) : La remise de 2 résumés, chacun portant sur la lecture obligatoire pour les séminaires où vous n'avez pas de présentation orale à faire.

- i. Présentation des résumés :** Chaque résumé est à remettre **uniquement** sous forme de points et ne doit pas dépasser **un page**; il doit être dans une police de 12 points **Times Roman**, et à double interligne. **Seuls les résumés remis par Moodle seront acceptés.**
- ii. Échéancier :** Chaque résumé doit être remis **au plus tard quinze (15) minutes avant le début de la séance en question**, selon le calendrier ci-après. Les résumés envoyés par courriel **ne seront pas acceptés sans entente préalable avec le professeur.**

5. L'examen du 22 avril (20 %) sera en 2 parties :

- a) La définition de dix (10) concepts tirés de l'ensemble des approches théoriques discutées durant le cours et des lectures obligatoires (10 %); et
- b) Dix (10) questions à choix multiple portant sur l'ensemble des approches théoriques discutées dans le cours et présentées les lectures obligatoires (10 %).

- ✓ Vous êtes tenu d'assister à toutes les séances du cours, et toute absence **doit être motivé par écrit**. Le fait d'avoir plus d'une absence non-justifiée sera considéré comme un abandon du cours.
- ✓ Assister à chacun des trois séminaire est obligatoire. Toute absence non justifiée à un séminaire se traduira par la non-correction des 2 parties de l'examen final.
- ✓ Pour réussir le cours, il faut impérativement réaliser la totalité des étapes d'évaluation (4 fiches, 4 quiz, 1 présentation en équipe, soit le séminaire , 2 résumés de lecture des séminaires et l'examen de fin de session). Attention : si quelqu'un a déjà cumulé la note de passage avant l'examen et décide de ne pas faire l'examen ou de manquer un autre exercice d'évaluation, il recevra la mention ÉCHEC pour le cours.
- ✓ Tout non-respect d'une échéance d'une des modalités d'évaluation **doit être motivé par écrit** dès que la personne est en mesure de constater qu'elle ne pourra pas respecter ladite échéance.
- ✓ Les travaux remis en retard sans entente préalable **avec le professeur** ne seront **ni corrigés ni** considérés comme ayant été remis.
- ✓ Pour les 2 parties de l'examen final, vous vous engagez sur l'honneur à ne consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs ou autres appareils électroniques.

Matériel bibliographique

Vous devrez vous procurer l'ouvrage obligatoire cité ci-dessous (disponible en ligne en format PDF sur le site Web la COOP de l'UQAM).

Ouvrage obligatoire

Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), 2010. *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Outremont : Athéna éditions.

Notez que les textes pour les trois séminaires seront disponibles sur Moodle.

Calendrier

14 janv. - **Présentation du plan de cours**, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.

- Les « **grands débats** » en théorie des relations internationale.

21 janv. **Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ?**

Lecture obligatoire

- MACLEOD, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions, 2010, p. 1-18.

28 janv. **Les approches réalistes**

1^{er} quiz à choix multiples sur les lectures obligatoires pour cette semaine

Lectures obligatoires

- MACLEOD, Alex, « Le réalisme classique », *ibid.*, p. 63-85.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 1. Le réalisme classique », *ibid.*, p. 540-542.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 2. Le néoréalisme », *ibid.*, p. 543-545.

4 fév. **Les approches libérales**

Remise de la 1^{re} fiche obligatoire : *En quoi l'ontologie libérale se distingue-t-elle de celle du réalisme ?*

Lectures obligatoires

- ROUSSEL, Stéphane et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique », *ibid.*, p. 131-151.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 4. Le libéralisme », *ibid.*, p. 549-551.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 5. L'institutionnalisme néolibéral », *ibid.*, p. 552-554.

11 fév. **Les perspectives constructivistes**

2^e quiz à choix multiples sur les lectures obligatoires pour cette semaine

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Le constructivisme », *ibid.*, p. 243-268.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 8. Le constructivisme », *ibid.*, p. 561-663.

18 fév. **Le marxisme**

3^e quiz à choix multiples sur les lectures obligatoires pour cette semaine

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « La théorie marxiste », *ibid.*, p. 195-219.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 6. La théorie marxiste », *ibid.*, p. 555-557.

25 fév. **Le néogramscisme**

Remise de la 2^e fiche obligatoire : *En quoi l'analyse néogramscienne des « rapports du pouvoir mondiaux » se distingue-t-elle de celle du marxisme orthodoxe ?*

Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « La théorie néogramscienne », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 269-291.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 9. Le néogramscisme », *ibid.*, p. 564-565.

4 mars SEMAINE DE LECTURE

11 mars Le poststructuralisme

Remise de la 3^e fiche obligatoire: *En quoi la conception poststructuraliste de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle du constructivisme ?*

Lectures obligatoires

- HANSEN, Lene, « Le poststructuralisme », John Baylis, Steve Smith et Patricia Owens (dir.), *La globalisation de la politique mondiale*, Montréal : Modulo 2012. p. 171-185.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 11. Le poststructuralisme », *ibid.*, p. 569-571.

18 mars Les approches féministes

4^e quiz à choix multiples sur les lectures obligatoires pour cette semaine

Lectures obligatoires

- D'AOUST, Anne-Marie, « Les approches féministes », dans Macleod et O'Meara *op. cit.* p. 339-364.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 12. Le féminisme », *ibid.*, p. 572-574.

25 mars La perspective postcoloniale

Remise de la 4^e fiche obligatoire: *En quoi la conception postcoloniale de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle du féminisme poststructuraliste ?*

Lecture obligatoire

- BENESSAIEH, Afef, « La perspective postcoloniale », *ibid.*, p. 365-378.

1 avril SÉMINAIRE I : Comparaison et évaluation des analyses réaliste, libérale et constructiviste de la crise des missiles d'octobre 1962.

Activité



Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *Thirteen days/Treize jours*, du réalisateur australien Roger Donaldson, 2001. Thème : la crise des missiles à Cuba en 1962, moment crucial de la Guerre froide. Durée : 145 min. Tenue d'un débat en classe.

Lecture obligatoire

- HAINE, Jean-Yves « Kennedy, Kroutchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle » (Parties 1, 2, 3, 4, 5 et 6), *Cultures & Conflits*, 36, 2000, p. 79-150. **Texte disponible en ligne via Sofia.**

OU

- WELDES, Jutta, « Constructing National Interests », *European Journal of International Studies*, 2(3), 1996, p. 275-318.

8 avril SÉMINAIRE II : Comparaison et évaluation des analyses marxiste, néogramscienne et poststructuraliste de l'invasion américaine de l'Irak.

Activité



Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *The Green Zone* du réalisateur britannique Paul Greengrass. Thème : Les renseignements et la « vérité ». Durée : 115 min. Tenue d'un débat en classe.

Lecture obligatoire

- MORIN, David, Alex Macleod et Pierre-Louis Malfatto, « Introduction : Contre l'hégémonie ? L'ordre international à l'épreuve de la crise irakienne », dans Macleod et Morin (dir.) *Diplomaties en guerre : Sept États face à la crise irakienne*, Montréal, Athéna éditions, 2005, p. 11-35. Texte disponible sur Moodle.

15 avril SÉMINAIRE III : Comparaison et évaluation des analyses féministes et postcoloniales de l'occupation du Plateau du Golan de la Cisjordanie

Activité



Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *La fiancée syrienne* (version originale, sous-titrée anglais), du réalisateur israélien Eran Riklis, 2004. Thème : la vie dans un village druze du Plateau du Golan sous occupation israélienne. Durée : 96 min. Tenue d'un débat en classe.

Lecture obligatoire

- ENCEL, Frédéric, *Le Moyen-Orient entre guerre et paix : Une géopolitique du Golan*, Paris : Flammarion, 2001. Texte disponible sur Moodle.

22 avril Examen final — pas de livres, ni de notes, ni d'ordinateurs ou autres appareils électroniques

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.